

AVIS DES SOCIÉTÉS (*)

COMMUNIQUE DE PRESSE

ASSURANCES MAGHREBIA SA

Siège Social : 64, Rue de Palestine 1002 Tunis

Les initiateurs du contrat de liquidité des actions ASSURANCES MAGHREBIA et l'intermédiaire en bourse UNION FINANCIERE informent le public que le contrat de liquidité est arrivé à échéance le 30 décembre 2021.

Il est à rappeler que le contrat de liquidité des ASSURANCES MAGHREBIA est entré en vigueur le 30 décembre 2020.

Il était composé de 36 000 titres ASSURANCES MAGHREBIA et de 2 500 000 dinars de liquidité.

A la date de clôture du contrat, soit le 30 décembre 2021, ce contrat était composé de 36 000 titres ASSURANCES MAGHREBIA et de 2 500 000 dinars de liquidité.

Il est à noter que la société ASSURANCES MAGHREBIA a mis en œuvre à compter du 19/01/2022 un nouveau contrat afin d'assurer la liquidité des titres ASSURANCES MAGHREBIA et la régularité de leur cotation. Ledit contrat est composé de 36 000 titres et de 2 500 000 dinars de liquidité.

(*) Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.